



## COMMUNE DE BIARD

Biard, le 20 février 2024

**Le Maire de BIARD**

à

**Mesdames et Messieurs les  
Membres du Conseil Municipal**

Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, salle du Conseil à la mairie,

**Lundi 26 février 2024 à 18h30**

### ORDRE DU JOUR

1. Incorporation de biens présumés sans maître dans le domaine communal
2. Dénomination de rue – Lotissement des Tournesols « les Bournalières »
3. Avenant Egalim n°1 à la convention triennale avec l'ASP « Agence de Services et de Paiement » relative au dispositif de tarification sociale des cantines scolaires
4. Finances – Investissement - Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses avant le vote du budget – Modification de la délibération du 15 janvier 2024
5. Personnel – Actualisation du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
6. Personnel – Mise en place de la Prime de Pouvoir d'Achat exceptionnelle
7. Personnel – Protection Sociale Complémentaire – Risque prévoyance – Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne
8. Compte rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations
9. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

 Le Maire  
  
Gilles MORISSEAU